

Conseils et outils pour
maximiser votre épargne

L'intérêt d'investir





Le livret *L'intérêt d'investir* a été rendu possible grâce au généreux soutien de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Prospérité Canada remercie SEED Winnipeg, Sudbury Community Service Centre et Community Financial Counselling Services pour leur contribution.

Prospérité Canada

Prospérité Canada est un organisme de bienfaisance canadien qui se **consacre à élargir**, grâce à des politiques et à des programmes novateurs, les possibilités économiques des Canadiennes et Canadiens vivant dans la pauvreté. Prospérité Canada travaille en collaboration avec des partenaires de tous les secteurs afin d'élaborer et de **promouvoir des politiques, des programmes et des ressources en matière de finance en vue de transformer la vie de l'ensemble** des Canadiennes et Canadiens et de **favoriser leur prospérité**.

Reconnaissance

Prosperité Canada reconnaît que nous vivons et travaillons sur les terres ancestrales des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Notre bureau à Tkaronto (le nom mohawk de Toronto) est situé sur les territoires traditionnels de nombreuses nations, notamment les Wendats, la Nation des Anishinabes, la Confédération de Haudenosaunis, les Mississaugas of the New Credit First Nation et la Nation des Métis. Nous tenons à remercier ces nations pour leur gestion de cette terre. En tant que colons et nouveaux arrivants, nous reconnaissons notre responsabilité de partager et de préserver cette terre dans un esprit de paix, d'amitié et de respect.

Pour en savoir plus sur
**l'engagement de
Prosperité Canada
envers la réconciliation**
consultez notre site Web.



Table des matières

Section 1

**Dans quel but
voulez-vous
épargner?**

p. 6



Section 4

**Dans quoi
pouvez-vous
investir?**

p. 18



Section 2

**Faire le suivi
de vos revenus
et de vos
dépenses**

p. 10



Section 5

**Où pouvez-vous
obtenir des
conseils?**

p. 22



Section 3

**Êtes-vous
prêt à
investir?**

p. 14



Section 6

**Méfiez-vous des
fraudes et des
escroqueries
en matière
d'investissement**

p. 26



Section 7

**Conseils
pour réussir**

p. 30



Section 8

Ressources

p. 34



Nous devons ouvrir les portes et veiller à ce qu'elles restent ouvertes, afin que d'autres puissent passer.

-Rosemary Brown

À propos de ce livret

Les personnes épargnent pour différentes raisons. Par exemple, vous pourriez vouloir épargner pour les situations d'urgence, pour les études de vos enfants ou pour votre retraite. Le fait d'avoir des objectifs d'épargne contribue à vous motiver. De plus, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles en sachant que vous avez de l'argent de côté.

Les comptes d'épargne rapportent des intérêts. Ce qui veut dire que votre argent travaille pour vous et fructifie lentement. Ce livret explore des façons de maximiser vos épargnes en investissant votre argent. Le potentiel de rendement augmente. Il en va de même pour le potentiel de risque. Ce livret vous

explique les principaux concepts en matière d'investissement. Il vous guidera parmi les différentes options.

Obtenir de l'aide et des conseils

Pour vous aider à commencer à investir, nous vous recommandons de demander l'aide d'un conseiller financier ou d'un

mentor en qui vous avez confiance. De nombreux organismes communautaires fournissent ces services gratuitement. Vous pouvez aussi compter sur le soutien de vos amis ou de votre famille.

Toutefois, rappelez-vous qu'il s'agit de votre argent et votre parcours d'investissement. C'est vous qui choisissez à qui vous donnez vos renseignements.

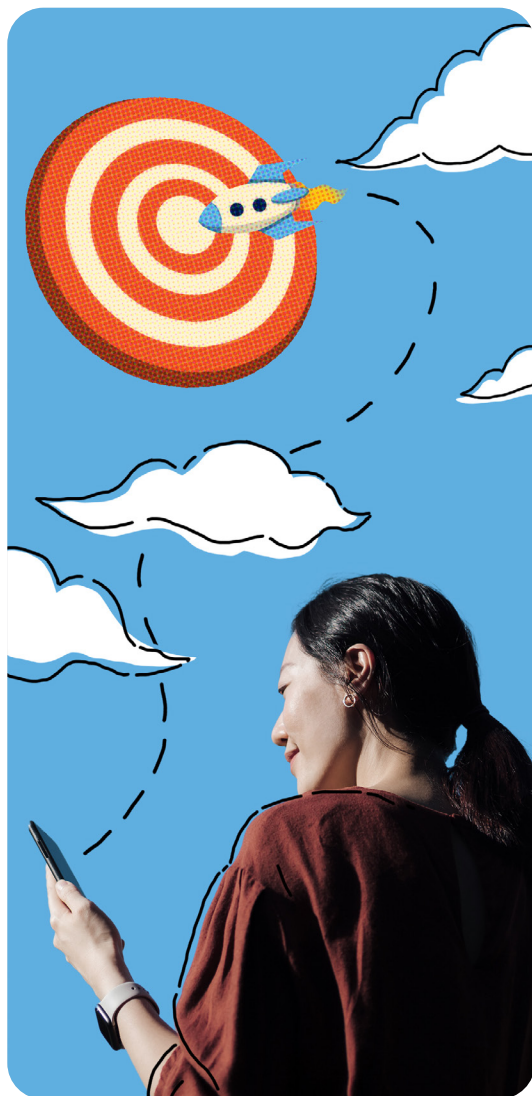
Il y a beaucoup de choses à apprendre, mais ce livret peut vous aider à commencer.

01

Dans quel but voulez-vous épargner?

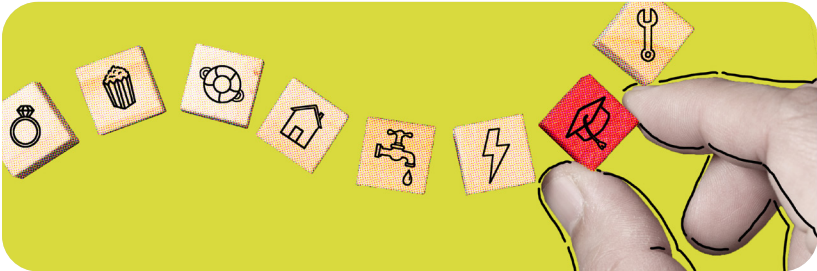
Il peut être difficile d'épargner de l'argent. Mais le fait d'avoir un objectif peut vous aider. Un objectif vous permet de vous concentrer sur l'avenir. Vous pouvez avoir un ou plusieurs objectifs. Votre objectif peut être à court terme ou à long terme. Il peut s'agir d'un objectif personnel ou d'un objectif pour votre famille.

Cette feuille de travail vous sert à écrire vos objectifs d'épargne. Ensuite, vous devez les classer par ordre de priorité. Cela vous aidera à garder votre motivation tout au long de ce parcours.



Les objectifs peuvent nous aider à nous concentrer sur l'avenir.

Prenez le temps de réfléchir à ce pour quoi vous voulez épargner. Remplissez le tableau ci-dessous. Nous avons inscrit quelques exemples pour vous montrer comment utiliser le tableau, mais vous devez faire la liste de vos propres objectifs.



Objectif d'épargne	Classez-les de 1 à 3 (1 étant le plus important)	Montant à épargner	Temps pour atteindre l'objectif (nombre de mois ou d'années)
Exemple : fonds d'urgence (réparations de voiture, etc.)	1	1 000 \$	9 mois
Exemple : épargner pour les études d'un enfant	2	10 ,000 \$	16 ans
Exemple : planifier pour la retraite	3	20 000 \$	30 ans

01

Formulez vos objectifs par écrit

Choisissez l'un de vos objectifs d'épargne dans le tableau et inscrivez-le ici :

Faire le suivi de vos revenus et de vos dépenses

Avant de prendre toute décision importante pour investir votre argent, vous devez savoir ce qui entre (vos revenus) et ce qui sort (vos dépenses).

C'est ce qu'on appelle faire un budget. Cela vous aide à planifier combien d'argent vous pouvez épargner et investir. Pour remplir la feuille de travail sur le budget, rassemblez autant de renseignements que possible sur vos revenus et vos dépenses par mois. Voici quelques endroits où vous pouvez obtenir les renseignements dont vous avez besoin :

- Relevés de paie
- Relevés de prestations gouvernementales



Faire un budget, épargner et investir nécessite une bonne planification. Vous ne verrez peut-être pas de résultats immédiats, mais vous verrez des avantages à long terme.

- Registre des paiements communautaires (par exemple, les paiements des annuités découlant de traités, les allocations...)
- Factures de travail autonome
- Relevés de revenu de pension
- Factures
- Relevés bancaires
- Reçus d'achats
- Relevés de carte de crédit
- Registre des dettes (par exemple, prêts accordés par des membres de la famille)

Feuille de travail pour le budget mensuel

Dans ce tableau, inscrivez le montant de votre revenu mensuel dans la colonne de gauche. (Si vous n'avez pas de revenu dans une catégorie, n'inscrivez rien.)

Dans la colonne de droite, inscrivez le montant de vos dépenses mensuelles pour chaque catégorie.



Revenus	Montant	Dépenses	Montant
Revenu d'emploi	\$	Dépenses pour le logement (par exemple : loyer, hypothèque, services publics, réparations)	\$
Revenu de travail autonome	\$	Frais de subsistance (par exemple : épicerie, vêtements, buanderie, frais médicaux, service de garde, pension alimentaire)	\$
Revenu de pension alimentaire pour enfants	\$	Frais de transport (par exemple : transport en commun, paiements de voiture, essence, assurance automobile)	\$
Mesures d'aide gouvernementales (par exemple : assurance-emploi, aide sociale)	\$	Frais personnels (par exemple : téléphone, télévision, Internet, repas au restaurant, cadeaux, soins personnels)	\$
Prêt étudiant (argent reçu)	\$	Épargne (fonds d'urgence, autres)	\$
Prestations gouvernementales (par exemple : Allocation canadienne pour enfants, crédit pour la TPS/TVH)	\$	Remboursement de dettes (par exemple : cartes de crédit, prêt étudiant ou prêt personnel)	\$
Prestations d'invalidité	\$	Autres dépenses	\$
Autres revenus	\$	Autres dépenses	\$
Revenu mensuel total	\$	Dépenses mensuelles totales	\$

Solde (le revenu mensuel total moins les dépenses mensuelles totales)

_____ \$

Que devriez-vous faire avec votre solde?

Si votre revenu est plus élevé que vos dépenses, comment utiliserez-vous cet argent en surplus?

Avez-vous remboursé vos dettes?

Si la réponse est non, épargner et investir n'est peut-être pas la meilleure option pour vous en ce moment. Consultez plutôt le site Web de Prospérité Canada à l'adresse [learninghub](#) et [cherchez le livret](#) sur la gestion de la dette.

Si vous n'avez pas de dettes, vous pouvez mettre de côté cet argent afin d'atteindre l'objectif que vous avez fixé dans le tableau de la première feuille de travail.

Si vos dépenses sont plus élevées que votre revenu, vous voudrez peut-être chercher des façons d'accroître votre revenu. Par exemple, il est possible que vous puissiez faire une demande pour des prestations gouvernementales que vous ne recevez pas en ce moment. Consultez le [l'Orienteur en mesures d'aide](#) pour en savoir plus. Vous pourriez aussi vouloir trouver des façons de réduire vos dépenses.

Comment vais-je accroître mon revenu ou réduire mes dépenses :

Il arrive parfois que de l'argent sorte ou n'entre que quelques fois par année, et non sur une base mensuelle. Par exemple, les remboursements d'impôts pourraient vous fournir un revenu inattendu. Tandis que des dépenses liées aux réparations de la maison ou aux cadeaux saisonniers pourraient s'ajouter à vos dépenses. En révisant périodiquement votre budget, vous pourrez mieux planifier les points culminants dans vos revenus et vos dépenses.

Conseil : Faites régulièrement le point sur votre budget. Cela vous aidera à vous préparer en cas de changements dans vos revenus et vos dépenses.

Êtes-vous prêt à investir?



Avez-vous trouvé un peu d'argent en surplus dans votre budget?

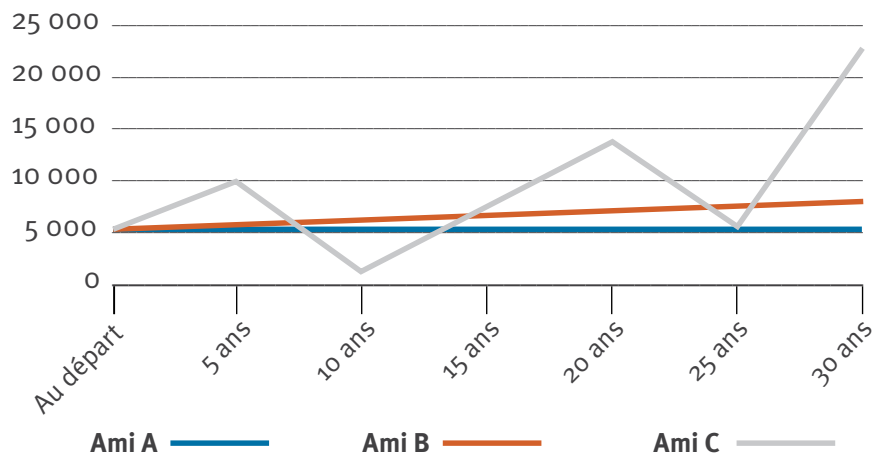
Si votre revenu est plus élevé que vos dépenses, vous êtes peut-être prêt à commencer à épargner et à investir. Cet exercice vous permettra de comprendre les bases de l'investissement et d'analyser les différentes options.

Que puis-je faire avec mon surplus d'argent?

- **Ne rien faire :** Vous pourriez garder l'argent dans votre compte chèques, mais la plupart des comptes chèques ne rapportent aucun intérêt. Vous pourriez même le cacher sous votre matelas. Dans les deux cas, votre argent ne fructifiera pas beaucoup, voire pas du tout.
- **Partager avec vos amis, votre famille ou votre communauté :** Si vous tenez à partager avec votre famille, vos amis ou votre communauté, vous pouvez consacrer une partie de votre surplus d'argent pour redonner à votre entourage. Les peuples autochtones soutiennent leur communauté et les entreprises locales en achetant des objets en perles, en participant à des tirages au sort communautaires ou en dépensant délibérément leur
- argent dans des magasins, restaurants et entreprises gérés par des Autochtones.
- **Mettre l'argent dans un compte d'épargne :** Les banques et les coopératives d'épargne et de crédit offrent des comptes qui gardent l'argent en sécurité et vous rapportent de l'intérêt. L'argent fructifiera en fonction du taux d'intérêt offert au moment où vous le placez.
- **Investir l'argent :** Il existe différents produits d'investissement (par exemple, des actions, des obligations, des fonds communs de placement...) que vous pouvez acheter, mais leurs prix fluctuent. Lorsque vous vendez le produit, le prix que vous obtenez peut être inférieur ou supérieur à celui que vous avez payé. En d'autres termes, vous pouvez gagner de l'argent, mais vous pouvez aussi en perdre.

Les bases de l'investissement

Prenons l'exemple de trois amis, qui ont chacun 5 000 \$. Ils font des choix différents avec leur argent.



- L'ami A a gardé son argent sous son matelas. Aucun changement dans la valeur.
- L'ami B a ouvert un compte d'épargne rapportant des intérêts annuels de 2 %. La valeur après 30 ans est de 8 000 \$.
- L'ami C a investi son argent. Le marché a connu des hauts et des bas, mais, en moyenne, le rendement était de 5 % par année. La valeur après 30 ans est de 22 000 \$.

Garder l'argent sous son matelas n'est donc pas la meilleure approche.

Votre tolérance au risque

Investir présente le risque que vous puissiez perdre de l'argent. Vous pourriez aussi en faire plus à long terme. Mais votre tolérance au risque indique combien vous pouvez vous permettre de perdre.

Par exemple, disons que vous avez beaucoup d'épargne. Mais vous n'investissez qu'une petite partie de vos épargnes totales. Dans ce cas, votre tolérance au risque pourrait être élevée. En effet, si vous perdiez l'argent, vous pourriez tout de même vous permettre de vivre avec vos autres épargnes.

Mais si vous n'avez pas beaucoup d'épargne, votre tolérance au risque pourrait être faible. Vous n'auriez pas grand chose sur quoi rebondir si vous perdiez l'argent investi.

Répondez aux questions suivantes pour savoir quelle est votre tolérance au risque :

- Quel est le montant de votre épargne en ce moment? _____
- Quelles sont vos dépenses mensuelles? _____
- Quelles sont vos dépenses mensuelles pour six mois? _____
- Quelle part de votre montant d'épargne pourriez-vous vous permettre de perdre tout en étant quand même capable de payer vos dépenses pour six mois? _____

En me fondant sur mes réponses, je crois que ma tolérance au risque est (encerclez votre réponse) :

Faible ☐

Modérée ☐

Élevée ☐

Votre horizon d'investissement

L'horizon d'investissement signifie combien de temps vous envisagez de conserver un investissement. La bourse connaît des hauts et des bas. En conservant un investissement pour une longue période, vous lui donnez de meilleures chances de vraiment fructifier.

Par exemple, disons que vous avez un objectif que vous voulez atteindre en moins de cinq ans. Cela veut dire que vous aurez besoin assez rapidement de l'argent que vous avez investi. Il s'agit d'un horizon à **court** terme.

Mais disons que votre objectif est de faire fructifier votre argent pour prendre votre retraite dans 30 ans. Ça signifie que vous ne planifiez pas utiliser l'argent pendant une longue période. Il s'agit d'un horizon à **long** terme.

Répondez aux questions suivantes pour savoir quel est votre horizon d'investissement :

- Quand voulez-vous atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé au début de ce livret?
- Y a-t-il des chances que vous ayez besoin de l'argent plus tôt?
- Si votre investissement ne progresse pas bien, pourriez-vous retarder la réalisation de votre objectif et utiliser l'argent plus tard?

En me fondant sur mes réponses, je crois que mon horizon d'investissement est (encerclez votre réponse) :

Court ☐

Long ☐

Votre rendement désiré

Le rendement désiré correspond au montant que vous voulez voir fructifier votre argent.

Par exemple, disons que vous épargnez pour un nouvel endroit où habiter. Vous avez besoin de 2 000 \$ pour un dépôt de loyer. Vous avez déjà économisé 1 500 \$. Ce qui veut dire que votre rendement souhaité est faible, puisque vous n'avez pas besoin que votre argent fructifie d'un gros montant.

Mais disons que votre objectif est d'épargner pour la retraite. Vous voulez épargner 30 000 \$. En ce moment, vous avez 5 000 \$. Votre rendement désiré serait élevé, parce que vous voulez que votre argent fructifie beaucoup.

Répondez aux questions suivantes pour déterminer votre rendement souhaité :

- Avez-vous besoin que votre argent fructifie de manière importante? _____
- Au besoin, pourriez-vous retarder la réalisation de votre objectif afin de donner à votre argent plus de temps pour fructifier? _____

En me fondant sur mes réponses, je crois que mon rendement désiré est (encerclez votre réponse) :

Faible ☐

Élevé ☐

Associez l'option à votre situation

Le tableau ci-dessous indique les deux options que vous avez pour faire fructifier votre argent. Pensez aux réponses que vous avez données dans cet exercice et cochez les cases qui s'appliquent à vous.

Compte d'épargne	Investissements
☐ Tolérance au risque faible	☐ Tolérance au risque modérée ou élevée
☐ Horizon d'investissement court	☐ Horizon d'investissement long
☐ Rendement désiré faible	☐ Rendement désiré élevé

L'option qui compte le plus de crochets pourrait être la meilleure option pour vous.

Conseil : Votre tolérance au risque, votre horizon d'investissement et votre rendement désiré peuvent changer. Examinez-les chaque année. Vous allez peut-être vous rendre compte que vous pouvez prendre plus de risques à mesure que vous gagnez en confiance en matière d'épargne et d'investissement.

Dans quoi pouvez-vous investir?

Si vous êtes prêt à investir, il y a différentes façons de le faire.

Le tableau suivant décrit différents types de régimes et comptes que vous pouvez ouvrir pour investir. Il décrit aussi certaines options pour des produits d'investissement. Choisissez ce qui vous convient le mieux.

Où pouvez-vous investir?

Il existe de nombreux endroits où vous pouvez investir, notamment dans une banque ou une coopérative d'épargne et de crédit, en ligne, ou par l'entremise d'un conseiller financier. Certaines personnes choisissent d'acheter et de vendre directement des actions et des obligations au moyen d'une plateforme de commerce d'actions qu'elles ont choisie avec une banque ou un conseiller financier.



Vous devriez revoir régulièrement vos épargnes et vos placements. Selon votre situation, vos objectifs peuvent changer (par exemple, vous n'aurez plus besoin d'épargner pour les études de votre enfant une fois qu'il les aura terminées) et vous voudrez peut-être modifier vos placements afin de mieux les aligner sur vos nouveaux objectifs.

Régimes et comptes d'investissement

Régimes et comptes enregistrés d'épargne

Le gouvernement accorde un statut particulier aux comptes enregistrés d'épargne. Dans ces comptes, vous pouvez détenir divers produits d'investissement, comme une **obligation** ou un **fonds commun** de placement (voir les définitions ci-dessous). Il existe des limites et des plafonds de revenu pour tous les régimes enregistrés.

Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE)

Les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) bénéficient de subventions gouvernementales pendant que vous épargnez et investissez

pour l'éducation postsecondaire d'un enfant. Le gouvernement apportera sa contribution à vos épargnes.

Comptes d'épargne libres d'impôt (CELI)

Les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI) vous permettent d'épargner et d'investir un montant donné chaque année. Vous n'avez jamais à payer d'impôt sur l'argent que vous tirez des intérêts ou des gains que rapportent vos placements.

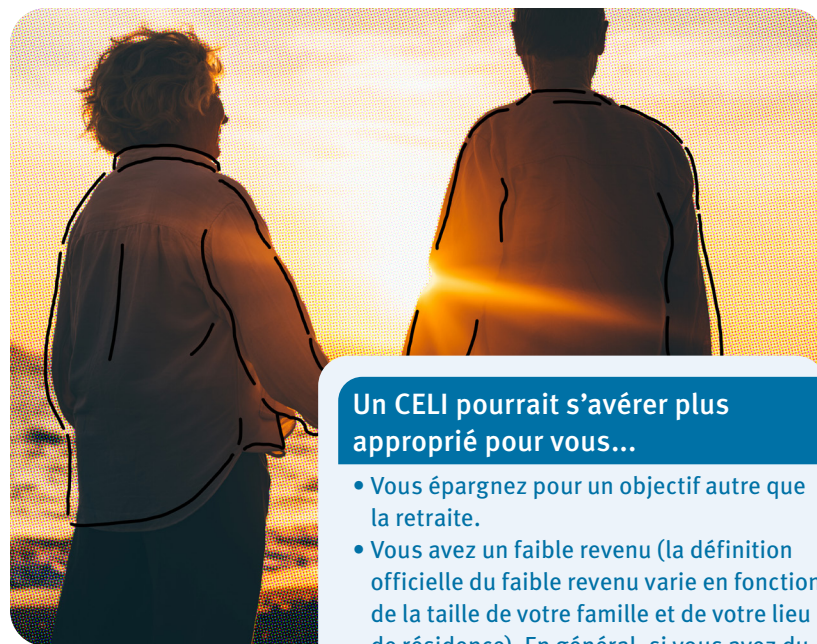
Régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI)

Les régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) représentent un bon choix si vous épargnez et investissez pour la sécurité financière à long terme d'une personne qui est admissible au crédit d'impôt

pour personnes handicapées (CIPH). Le gouvernement apportera sa contribution à vos épargnes.

Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite vous permettent de réduire votre impôt sur votre revenu d'emploi pendant que vous épargnez et investissez pour la retraite. Vous payez de l'impôt sur cet argent uniquement lorsque vous commencez à l'utiliser. Si vous avez besoin de cet argent avant la retraite, vous pouvez le retirer, mais des frais et des taxes peuvent s'appliquer. Évitez de puiser dans ce fonds, mais si vous devez utiliser cet argent, renseignez-vous sur les frais qui peuvent s'appliquer.



Même si vous n'êtes pas encore prêt à acheter un produit d'investissement, il y a quand même des avantages à ouvrir un compte enregistré d'épargne. Les options courantes sont un CELI et un REER. Le tableau suivant compare leurs avantages :

Conseil : Vous pouvez également détenir à la fois un compte CELI et un compte REER. Les deux ont des limites quant au montant que vous pouvez cotiser chaque année.

Un CELI pourrait s'avérer plus approprié pour vous...

- Vous épargnez pour un objectif autre que la retraite.
- Vous avez un faible revenu (la définition officielle du faible revenu varie en fonction de la taille de votre famille et de votre lieu de résidence). En général, si vous avez du mal à joindre les deux bouts, vous pouvez être admissible.
- Vous ne payez aucun impôt ou très peu d'impôt sur le revenu, ou bien vous avez gagné un revenu exempté d'impôt sur la réserve.
- Vous n'envisagez pas de recevoir le Supplément de revenu garanti (SRG) pour les personnes âgées ayant un faible revenu lorsque vous aurez 65 ans. Le SRG est un montant supplémentaire que les personnes âgées ayant un faible revenu peuvent recevoir.

Un REER pourrait s'avérer plus approprié pour vous...

- Vous épargnez pour un objectif à long terme de retraite.
- Vous avez un revenu régulier.
- Vous payez de l'impôt sur le revenu.
- Vous n'envisagez pas de recevoir le Supplément de revenu garanti (SRG) pour les personnes âgées ayant un faible revenu lorsque vous aurez 65 ans.

Voici quelques exemples de produits d'investissement que vous pourriez choisir :

Certificats de placement garanti (CPG)

Dans certaines caisses populaires, on les appelle également dépôts à terme.

L'argent que vous y déposez est garanti, et le certificat fructifiera selon un pourcentage établi.

Obligations

Ce sont comme des reconnaissances de dettes, où vous « prêtez » votre argent à une institution, qui vous paie des intérêts pendant qu'elle l'utilise. Elles présentent habituellement moins de risques que des actions, mais elles offrent des rendements inférieurs.

Actions

Posséder une action dans une entreprise signifie que vous possédez une toute petite partie de l'entreprise. La valeur de l'action varie selon que l'entreprise a un bon ou un moins bon rendement. La valeur

des actions peut varier très rapidement. Bien que vous puissiez faire beaucoup d'argent avec des actions, vous pourriez en perdre aussi beaucoup.

Fonds

Au lieu d'acheter des actions ou des obligations individuelles, vous pouvez acheter un fonds. Un fonds comprend habituellement de nombreuses actions ou obligations différentes. Il s'agit d'une excellente façon de vous assurer de ne pas « mettre tous vos œufs dans le même panier ». C'est ce qu'on appelle la diversification. Même si la valeur d'une action ou d'une obligation du fonds baisse, les autres peuvent monter. Les fonds courants comprennent les

fonds communs de placement et les fonds négociés en bourse (FNB).

Tous ces produits peuvent être détenus dans un régime enregistré d'épargne. Voyez cela un peu comme un « seau » qui peut contenir différents produits d'investissement. Par exemple, si vous décidez d'ouvrir un compte d'épargne libre d'impôt, vous pouvez mettre des actions, des obligations, des FNB et des certificats de placement garanti dans ce seau. Vous pouvez acheter et vendre des placements ou changer le type d'investissement que vous détenez dans ce seau. Si possible, c'est une bonne chose de diversifier et d'avoir une variété d'investissements.

Conseil : Renseignez-vous ou discutez avec votre conseiller avant d'investir. Certains comptes et produits d'investissement peuvent comporter des frais qui peuvent avoir des répercussions sur le montant que vous gagnez dans le cadre de votre investissement.

Où pouvez-vous obtenir des conseils?



**Il peut être stressant d'investir, mais vous n'êtes pas seul!
Il existe des ressources pour vous aider.**

Lorsque vient le temps de décider comment et où investir, c'est une bonne idée de demander de l'aide. Voici quelques ressources pour obtenir de l'aide :

Amis et membres de la famille

Connaissez-vous une personne en qui vous avez confiance qui a de l'expérience et des connaissances en matière d'investissement? Planifiez un moment pour discuter avec elle.

Votre communauté

De nombreux organismes communautaires et sans but lucratif offrent gratuitement de l'aide et des conseils en matière de finance. Vérifiez les services offerts par les organismes communautaires près de chez vous.

Robots-conseillers

Il s'agit de plateformes en ligne où vous pouvez obtenir des conseils automatisés au sujet de l'investissement. Des frais sont facturés, mais ils sont moins élevés que ceux des conseillers financiers en personne.

Conseillers financiers

Il existe de nombreux types de conseillers financiers. Certains offrent des services coûteux et ne travaillent qu'avec des gens qui ont beaucoup d'argent. Les banques et les caisses populaires ont souvent des conseillers financiers qui peuvent travailler avec vous gratuitement. Mais gardez à l'esprit qu'ils sont intéressés d'abord à vendre leurs propres produits.

Planifier votre rencontre avec un conseiller

Après avoir pris rendez-vous pour rencontrer un conseiller, utilisez cette feuille de travail pour vous aider à planifier votre conversation. Voici quelques exemples de questions que vous pourriez lui poser, avec des espaces pour prendre des notes. Vous pouvez ajouter vos propres questions à la feuille de travail.

Combien d'argent devrais-je investir?

À quelle fréquence puis-je contribuer à l'investissement?

Quel degré de risque devrais-je prendre?

Quels sont les produits d'investissement qui me conviendraient le mieux?

Où puis-je acheter le placement?

Quels renseignements dois-je fournir pour acheter un placement?

Comment puis-je faire le suivi de mon investissement?

Quel est le taux de rendement de mon investissement?

Comment se compare-t-il à d'autres investissements?

Quels frais vais-je devoir payer sur mes investissements?

À la fin de la rencontre, utilisez cet espace pour prendre en note ce que vous prévoyez de faire ensuite. Rappel : il est toujours préférable que vous fassiez vos propres recherches avant de prendre des décisions d'investissement.

Ensuite, je vais :

Conseil : Vérifiez si votre conseiller financier ou l'entreprise qui vous vend l'investissement est inscrit auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse <https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/investisseur/sont-ils-inscrits/>. Cette inscription contribue à protéger les investisseurs, car les organismes de réglementation des valeurs mobilières n'inscrivent que les entreprises et les personnes qui possèdent les qualifications requises.

Faire le suivi de vos investissements

Consultez vos relevés mensuels ou trimestriels pour suivre vos investissements. Vous devez savoir comment ils progressent afin de pouvoir faire des changements au besoin.

Prenez en note les détails suivants pour la prochaine rencontre avec votre conseiller.

1. Coordonnées du conseiller :

2. Date et heure de votre prochaine rencontre :

3. Fréquence à laquelle vous prévoyez d'organiser ces rencontres :

4. Fréquence à laquelle il fera le suivi de vos investissements :

Conseil : N'oubliez pas que vous pouvez commencer en ouvrant simplement un compte d'épargne.

Ouvrir un compte d'épargne

Si vous avez décidé qu'un compte d'épargne était la meilleure option pour atteindre votre objectif, c'est facile d'en ouvrir un. Toutes les banques et les caisses populaires proposent des comptes d'épargne, mais leurs offres peuvent varier. Magasinez et comparez. Voici quelques éléments à prendre en considération :

- Y a-t-il des frais de service pour les retraits ou les virements sur le compte d'épargne?
- Y a-t-il un dépôt minimum requis pour ne pas avoir à payer les frais de service?
- Quel est le montant des frais de service?
- Quels sont les taux d'intérêt offerts sur les épargnes?

Ouvrir un compte pour investir

Si vous avez décidé que l'investissement est la meilleure option pour vous, consultez la feuille de travail 4 pour en savoir plus sur les types de régimes et de comptes parmi lesquels vous pouvez choisir.

Méfiez-vous des fraudes et des escroqueries en matière d'investissement

Vous avez probablement entendu parler d'amis ou de membres de votre famille qui ont été victimes d'escroqueries et de fraudes. Cela vous est peut-être même déjà arrivé. Il existe des escroqueries par téléphone, par texto, par courriel et sur Internet. Il peut s'agir de vol d'identité, de fraude pyramidale, d'escroquerie liée au télétravail et bien d'autres encore. Les connaître et faire preuve de prudence à leur égard peut vous aider à rester en sécurité.

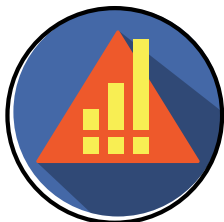
La cyberfraude désigne tout type d'escroquerie qui se produit sur un de vos appareils. Cette feuille de travail vous aidera à repérer la cyberfraude en matière d'investissement. Elle vous indiquera la marche à suivre si vous êtes victime d'une fraude ou d'une escroquerie.



Faites preuve de vigilance afin de ne pas être victime d'escroqueries et de fraudes.

Reconnaître la cyberfraude

Voici quelques-unes des escroqueries courantes que vous pourriez rencontrer :



1. Les investissements qui semblent trop beaux pour être vrais :

Ces faux investissements offrent un rendement élevé sur une courte période, avec des risques faibles ou nuls. Si vous repérez cette situation : demandez une deuxième opinion auprès d'un conseiller enregistré ou d'une personne de confiance dans votre réseau de soutien.



3. Des investisseurs offrant des tuyaux ou des informations privilégiées :

Le tuyau risque d'être faux, et vous pourriez perdre votre argent. Et même s'il est vrai, il est illégal d'utiliser de l'information privilégiée. Si vous repérez cette situation : ne tenez pas compte de l'information.



2. Pression pour acheter immédiatement :

Les escrocs peuvent essayer de vous mettre la pression pour que vous ne réfléchissiez pas à tous les risques avant d'investir. Si vous repérez cette situation : arrêtez-vous. Faites vos propres recherches et vérifiez s'ils sont inscrits.



4. Courriels, pièces jointes et messages provenant d'expéditeurs que vous ne connaissez pas :

Il peut s'agir de tentatives pour voler vos renseignements personnels. Ou les messages pourraient contenir des fichiers dangereux qui donneront accès à vos renseignements. Si vous repérez cette situation : n'ouvrez pas les pièces jointes ou liens inconnus. Ne téléchargez pas d'applications que vous ne connaissez pas. Ne partagez jamais vos renseignements personnels avec une personne que vous ne connaissez pas et en qui vous n'avez pas confiance.



6. Demandes de paiements immédiats :

Ne payez pas une personne avant de vérifier qui elle est. Si vous repérez cette situation : prenez le temps de vérifier ses renseignements et son identité. Ignorez les demandes de paiement pour des choses que vous n'avez pas achetées.



5. Entreprises et conseillers et non inscrits :

La première chose que vous devez faire est toujours de vérifier si un conseiller ou une entreprise d'investissement est inscrit auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse <https://www.autorites-valeurs-mobilières.ca/investisseur/sont-ils-inscrits/>. S'ils ne sont pas inscrits, n'investissez pas avec eux. Signalez-les à l'organisme de réglementation des valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire. Vous trouverez ses coordonnées sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse : www.autorites-valeurs-mobilières.ca/. Consultez la page «Contactez-nous» pour obtenir les coordonnées.

Que faire si vous êtes victime d'une fraude ou d'une escroquerie :

- Prenez un moment pour faire le point. Rassemblez tous les renseignements concernant la fraude, y compris les documents, les reçus et tous les courriels ou les textos liés à la fraude.
- Communiquez avec vos institutions financières. Signalez l'incident à l'institution financière qui a transféré l'argent. Si vous êtes victime d'une fraude d'identité, faites un signalement sur tous vos comptes et changez tous vos mots de passe.
- Vérifiez vos relevés bancaires et de cartes de crédit. Vérifiez votre dossier de crédit. Vous pouvez demander gratuitement un dossier de crédit par année à [Equifax Canada](#). Rendez-vous à la section « Comment obtenir mon dossier de crédit gratuitement? ».

Vous pouvez également demander gratuitement une version consommateur de la fiche de crédit à [TransUnion Canada](#). Rendez-vous à la section « Obtenez votre cote et votre fiche de crédit ». Vous trouverez de plus amples détails sur la manière de présenter une demande et les renseignements nécessaires en consultant leurs sites Web.

- Dénoncez la situation à la police. En fournissant des renseignements aux forces de l'ordre, vous les aidez à enquêter sur les crimes, à monter des dossiers contre les criminels et, dans certains cas, à établir des liens entre plusieurs crimes. Plus la police dispose

de renseignements, plus elle a de chances d'arrêter le fraudeur. Il peut être stressant de se rendre dans un commissariat de police. Vous pourriez peut-être faire une déclaration en ligne. Mais si vous devez vous y rendre en personne, pensez à vous faire accompagner par une personne de confiance. Une fois l'incident signalé, la police vous attribuera un numéro de dossier à titre de référence. Si vous constatez par la suite des activités suspectes sur votre rapport de solvabilité, mettez à jour votre dossier auprès de la police.

- Il est également recommandé de faire un signalement au [Centre antifraude du Canada](#) et de cliquer sur « Signaler une fraude ».

Conseil : Si vous remarquez dans vos relevés bancaires, vos relevés de carte de crédit ou vos dossiers de crédit toute transaction que vous n'avez pas effectuée, signalez-la immédiatement.



Regardez un peu ce que vous avez réalisé jusqu'à maintenant!

C'est ce qu'on appelle planifier pour réussir!

Que vous soyez déjà près d'atteindre votre objectif ou que vous veniez tout juste de vous lancer, considérez chaque petit pas vers votre objectif comme une victoire.

Investir et planifier vos finances peut sembler insurmontable. Une excellente façon de vous aider dans cette démarche consiste à réfléchir à vos besoins et aux sources d'aide possibles. Cette feuille de travail, ainsi que la feuille de travail sur les ressources qui suit, vous aidera à y parvenir.

Investir est un parcours. Vous devrez peut-être vous adapter et réorienter votre stratégie à plusieurs reprises. En examinant régulièrement vos placements et en apportant les changements nécessaires, vous mettrez toutes les chances de votre côté pour réussir.

Réfléchissez à votre parcours d'investissement dans les espaces ci-dessous.

1. Quand je repense à mon parcours d'investissement, ce qui me remplit le plus de fierté, c'est :

2. Les aspects dans lesquels je manque le plus d'assurance sont (par exemple, le budget, les différents produits d'investissement, les fraudes et les escroqueries) :

3. J'aimerais en apprendre plus sur :

4. Je vais aller chercher du soutien aux endroits suivants :

Conseil : Renseignez-vous auprès des organismes sans but lucratif près de chez vous. Certains offrent gratuitement des programmes et du soutien en matière financière.



Endroits où chercher du soutien

Si vous avez des difficultés à rembourser vos dettes ou à payer vos factures, vous voudrez peut-être discuter avec un conseiller en crédit. Consultez le site Web www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere. Cherchez « conseiller en crédit » dans la barre de recherche.

Certains **organismes communautaires** disposent de conseillers financiers qualifiés qui peuvent vous aider. Ils peuvent vous rencontrer individuellement et vous donner des renseignements sur l'épargne, la gestion de votre argent, les demandes de prestations et bien plus encore. Voici quelques façons pour vous aider à trouver un organisme communautaire près de chez vous :

- Consultez le site Web [211](#).



Conseil : N'oubliez pas que vous n'êtes pas seul dans votre parcours. Vous pouvez toujours demander des conseils financiers et du soutien.

- Composez le 2-1-1 sur votre téléphone.
- Utilisez le répertoire « Financial Empowerment Directory » de Prospérité Canada à l'adresse learninghub.prospercanada.org (en anglais seulement).
- Vérifiez auprès de votre bibliothèque municipale. Il est possible qu'on y offre des ateliers sur la gestion du budget, l'épargne et l'investissement.

Toutes ces ressources sont des sites canadiens recommandés, mais la liste n'est pas exhaustive. N'oubliez pas de consulter les sites Web de votre province pour en savoir plus sur les mesures d'aide et les services offerts là où vous habitez.

1. Mesures d'aide et crédits

Orienteur en mesures d'aide :

Un outil en ligne pour vous aider à trouver les mesures d'aide et crédits auxquels vous pourriez être admissible (Prospérité Canada).

<https://benefitswayfinder.org/fr>

2. Fraudes et escroqueries

Centre antifraude du Canada :

Apprenez-en plus sur la façon de signaler une fraude et de vous protéger, de même que de la marche à suivre si vous êtes victime d'une fraude (gouvernement du Canada). <https://antifraudcentre-centreantifraude.ca>

Le petit livre noir de la fraude :

Renseignez-vous sur les nombreuses formes de fraude qui ciblent la population canadienne. Apprenez comment vous protéger contre la fraude (gouvernement du Canada). Rendez-vous sur le site Web bureau-concurrence. [canada.ca](https://bureau-concurrence.canada.ca/fr) et cherchez le petit livre noir de la fraude. <https://bureau-concurrence.canada.ca/fr>

Conseil : Les adresses Web changent parfois. Si jamais un lien n'est plus actif, essayez de faire une recherche dans votre navigateur Web pour trouver la même ressource.

3. Crédit et dettes

Comment obtenir gratuitement un dossier de crédit :

Vous pouvez obtenir gratuitement un dossier de crédit par année auprès de chacun de ces bureaux de crédit. Ce dossier vous aidera à repérer rapidement les erreurs, la fraude et le vol d'identité. Vous pouvez aussi mettre à jour tous les renseignements qui ne sont plus valides.

Equifax Canada

Consultez le site à l'adresse <https://www.equifax.ca/fr/personnel/>. Recherchez « **Comment obtenir mon dossier de crédit gratuitement?** ».

TransUnion Canada

Consultez le site à l'adresse <https://www.transunion.ca/fr/product/dossier-de-credit>

Gérer ses dettes :

Trouvez des activités pour vous aider à gérer vos dettes et des conseils sur la façon dont vous pouvez les réduire (Prospérité Canada). Consultez le site Web de Prospérité Canada à l'adresse learninghub.prospertcanada.org (en anglais seulement). Recherchez la ressource **Gestion de la dette**.

Obtenir l'aide d'un conseiller en crédit

Si vous avez de la difficulté à rembourser vos dettes ou à respecter vos paiements, vous voudrez peut-être discuter avec un conseiller en crédit (Agence de la consommation en matière financière du Canada). Consultez le site <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/dettes/aide-dettes.html>.

4. Renseignements sur l'investissement

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario :

Trouvez des articles, des calculateurs et des outils de recherche pour vous aider à prendre des décisions d'investissement éclairées. <https://www.gerezmieuxvotreargent.ca/academie-dinvestissement-par-gerezmieuxvotreargent-ca-2/>

Organisme canadien de réglementation des investissements :

Trouvez des articles sur les bases de l'investissement, la compréhension des risques, la prévention de la fraude et la protection de vos investissements. <https://www.ocri.ca/bureau-des-investisseurs>

Autorités canadiennes en valeurs mobilières :

Quiconque vend des valeurs mobilières, offre des conseils d'investissement ou agit à titre de gestionnaire de fonds au Canada doit

être inscrit auprès d'un organisme de réglementation des valeurs mobilières. Vous pouvez vérifier le statut de leur inscription sur ce site Web : <https://www.autorites-valeurs-mobilières.ca/investisseur/sont-ils-inscrits/>

5. Organisations de l'industrie

La plupart des conseillers sont membres d'une organisation de l'industrie. Certains de ces groupes professionnels réglementent leur propre industrie. La plupart peuvent vous aider à chercher des conseillers sur leur site Web. En voici quatre :

Organisme canadien de réglementation des investissements - <https://www.ocri.ca/>

Advocis – Financial Advisors Association of Canada - <https://www.advocis.ca/> (en anglais seulement)

FP Canada - <https://www.fpcanada.ca/> (en anglais seulement)

Association des gestionnaires de portefeuille du Canada (AGPC) - <https://pmac.org/fr/>

Ressources professionnelles et communautaires

Trouvez des services sociaux et de santé gouvernementaux et communautaires - <https://211.ca/fr/index.html>

National Aboriginal Capital Corporations Association - <https://nacca.ca/> (en anglais seulement)

Prospérité Canada

60, avenue St. Clair Est
bureau 700
Toronto (Ontario)
M4T 1N5

Tél. : 416 665-2828
Sans frais : 1 877 568-1571
info@prospercanada.org

www.prosperitecanada.org

